



Cabinet ALEXPERIMMO®



Christophe RONCHETTI
Expert immobilier agréé par P.L.N.E.D.I
Juriste doctorant en droit patrimonial - P.D.G du C.I.E
Diagnosticteur immobilier certifié Veritas près le ministère
de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

Siret : 538 880 493 00019
E-mail : alexperimmo@gmail.com - Site : www.alexperimmo.fr
Adresse : 06 montée de Noailles 83400 HYERES LES PALMIERS
Tel. : 04.94.35.22.72 - Portable : 06.58.28.17.89 - Fax : 04.94.65.91.90

Liste des documents pouvant être demandés dans le cadre d'une expertise immobilière valeur vénale :

- Plans ;
- Etat des surfaces ;
- Cadastre ;
- Titre de propriété ;
- Règlement de copropriété, le cas échéant ;
- Justification juridique de l'affectation des locaux ;
- Documents d'urbanisme ;
- Etat locatif avec indication de la vacance ;
- Baux ;
- Résiliations de baux et dénonciations reçues ou prévues ;
- Plan d'entretien ou programme des grosses réparations envisagés ;
- Tout document technique ou concernant l'environnement susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de l'immeuble ;
- Etat des contentieux ou litige en cours ;
- Montant des charges locatives, ventilé par grands postes ;
- avis des taxes foncières, sur les bureaux et autres ;
- montant des assurances d'immeuble ;
- Frais d'entretien courant.